l'AUC

Espaces ouverts contre espaces verts

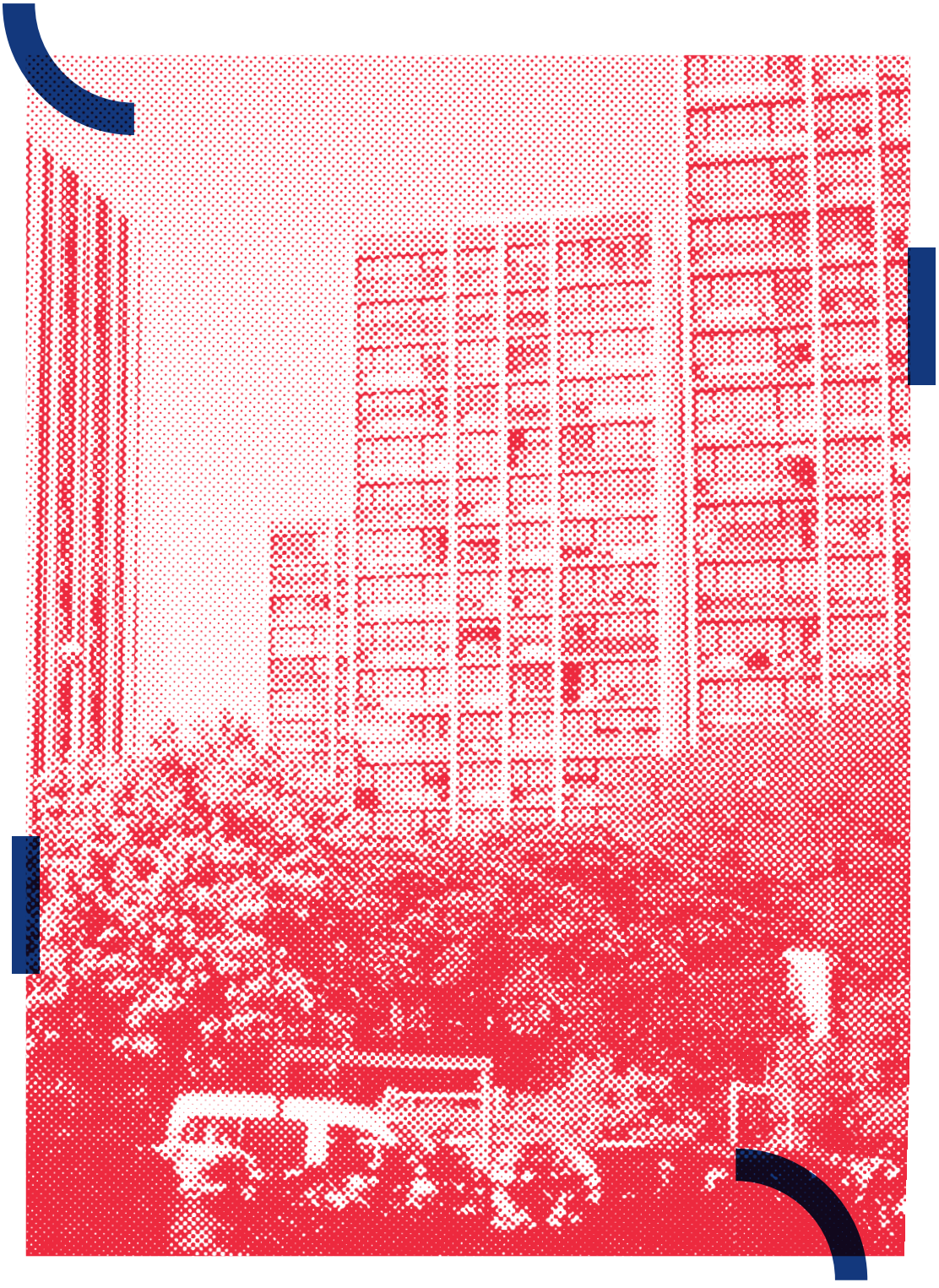

P24 | QUARTIERS DE DEMAIN

Perspective 24

l'AUC
+ UR
+ Simon Texier
+ SML
+ Vraiment Vraiment

Espaces ouverts contre espaces verts

Équipe
l'AUC
+ UR
+ Studio Mathieu Lucas
+ VraimentVraiment
+ EPPC
+ Simon Texier
+ Cronos Conseil
+ Ingérop
+ T/E/S/S/
+ AtmosLab
+ BMF

Contact
lauc@laucparis.com

Site
Pessac, quartier de Saige

Projet
Réhabilitation de la Tour 08 avec un changement de destination en vue d'une réplicabilité et aménagement de la coulée verte reliant le quartier au centre-ville et au domaine universitaire

Lancée à l'initiative du Président de la République, la consultation internationale Quartiers de demain a mobilisé tout au long de l'année 2025 trente équipes pluridisciplinaires – architectes, urbanistes, paysagistes – dans dix quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif : faire de l'aménagement et de l'architecture des leviers d'accélération des transitions socio-écologiques, revaloriser l'héritage bâti des quartiers prioritaires et engager de nouvelles méthodes de co-construction des projets avec les habitants.

Les Perspectives Quartiers de demain sont le fruit de cette immersion inédite. Réflexions situées, mises en perspectives et propositions concrètes – écrites par les concepteurs eux-mêmes – elles abordent les grands enjeux rencontrés au cours de la consultation : la réhabilitation des grands ensembles du XX^{e} siècle, l'aménagement par le paysage, le plaisir d'habiter son logement et son quartier, l'adaptation face au changement climatique, l'inclusion et la participation citoyenne, etc.

Les Perspectives Quartiers de demain constituent une mémoire vivante de la consultation internationale, fruit d'une année de mobilisation autour des quartiers prioritaires des politiques de la ville.

Quartier de Saige Formanoir, Pessac (FR) © Antoine Espinasseau.

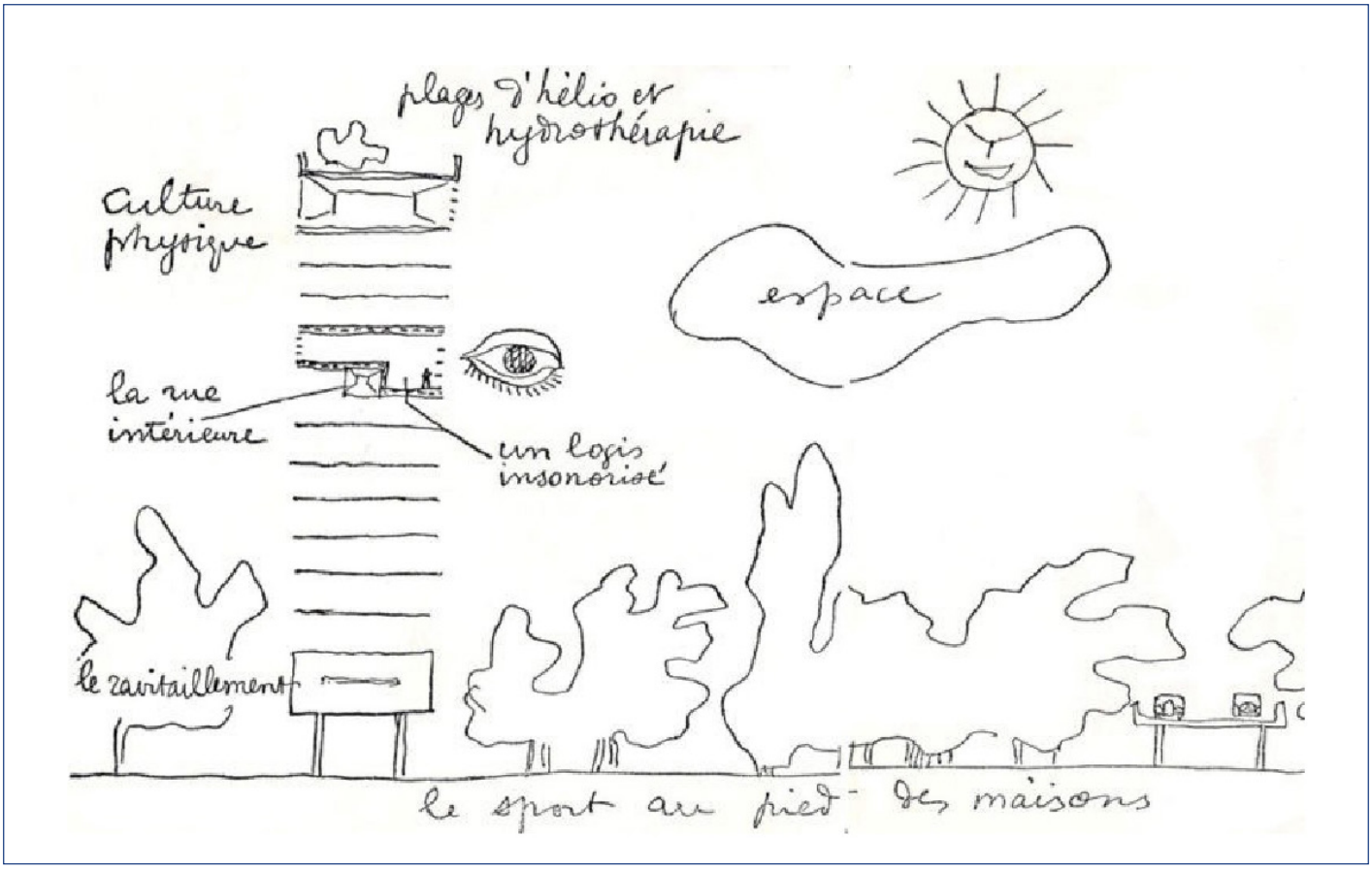

Le Corbusier, Coupe de la Ville Radieuse, 1924.

Le vide est un patrimoine

Sur le plan de l'évolution des formes urbaines, la notion de grands-ensembles renvoie à plusieurs réalités historiques et sociales qui s'entrechoquent et nous intéressent particulièrement dans le cadre de la consultation « Quartier de Demain ».

Cette forme urbaine largement déployée dans le contexte de la crise du logement d'après-guerre et inscrite dans une politique de logement de masse, est aussi celle, parmi les différents types de QPV, qui fut le plus marquée par la démolition dans le contexte récent des projets de renouvellement urbain.

Avec la consultation « Quartier de demain », il nous semble légitime d'inscrire notre perception de ces quartiers dans une double dimension historique et prospective : historique pour en comprendre la genèse et la généalogie ; prospective pour imaginer les contributions et services que ces quartiers pourront offrir demain dans un contexte climatique dégradé.

Nous associons les dimensions historiques et prospectives pour déceler la valeur patrimoniale de ces quartiers dans une approche dynamique : le « demain » du titre de la consultation a valeur d'anticipation et nous invite à les observer à l'horizon 2050, 2070 – ils auront alors 100 ans … peut-être le temps nécessaire pour une plus grande acceptation sociétale.

En 2070 aussi, dans un climat dégradé, ces formes urbaines qui ont à l'origine été capables de ménager beaucoup d'espaces libres, ouverts et paysagers, offriront des avantages stratégiques pour faire face aux épisodes de chaleur extrême, pour gérer l'eau différemment, pour offrir des espaces de biodiversité au cœur des villes…

Le terme « grand-ensemble » est connu, mais cela vaut peut-être la peine d'être rappelé ici ; il est utilisé pour la première fois en 1935 par Maurice Rotival dans un article de l'Architecture d'Aujourd'hui[1], pour décrire le quartier de la Muette de Drancy (Beaudouin et Lods architectes) et évoquer les influences germaniques du Zeilenbau. L'organisation de ces quartiers résidentiels s'appuyait sur une approche multifactorielle optimale et mécanique qui fait que « construire des habitations à bon marché, c'est faire en même temps, nécessairement, de l'urbanisme » : une urbanité pensée à partir de la mobilité individuelle (accès par « autostrade »), une emprise au sol limitée des constructions, libérant un maximum d'espaces ouverts pour les jardins potagers et les jeux, une orientation optimale pour les logements, des vis-à-vis réglés arithmétiquement par la hauteur des bâtiments (angles de 25° à Francfort, 15° à Karlsruhe … contre plus de 45° pour la ville traditionnelle). Une formule à variables multiples qui produisait une ville en lignes ouvertes, souvent parallèles, dégageant un puissant rapport au ciel, implantée dans un sol relativement indéterminé et traversé par des « voies tertiaires » reliant les logements aux espaces de stationnement avec un effort financier minimum.

Avec le Zeilenbau et les premières applications françaises du « grand ensemble » moderne, l'espace ouvert est le négatif d'un espace construit optimisé, pensé à partir des conditions matérielles et la recherche d'une domesticité nouvelle. Il met à distance les constructions pour prodiguer un éclairement naturel au service du confort intérieur, est économe dans ses aménagements pour répondre prioritairement à l'urgence du logement des classes laborieuses, et se dévoue à une jouissance active de « l'extérieur » par des activités de loisirs ou de jardinage nourricier. Il prolonge ainsi les considérations sur l'habitat patronal du XIX^e^ siècle qui était censé, autant pour Le Play que pour Engels, permettre de trouver dans un sol cultivé les moyens d'une alimentation saine et des motifs d'apaisement.

Pour Jean Taricat[2], le terme de « grand-ensemble » a une consonance française particulière, qui le distingue de ce que nos voisins allemands ou anglo-saxons ont développé avec l'urbanisation intense du XX^e^ siècle. Il y voit la perpétuation de textures urbaines et figures héritées de l'urbanisme à l'âge classique : le château de Versailles et son parc ; la rue de Rivoli et les Tuileries ; la Place des Vosges[3] ; et surtout le Palais-Royal, un jardin clos, ceint par des constructions régulières. Avec cette compréhension du terme de grand-ensemble, employé alors indistinctement pour désigner les formes urbaines héritées que les nouvelles formules d'un urbanisme moderne naissant, la charge mutuelle du plein et du vide est consubstantielle d'une forme urbaine équilibrée : le « poché » dessine le vide, qui en retour le qualifie, l'oriente, l'inscrit dans une forme de monumentalité.

Les grands-ensembles français, parce qu'ils revendiquent aussi cette histoire classique, enseignée à l'École des Beaux-Arts, et dans une certaine mesure appliquée par ses anciens élèves, sont le résultat d'un dosage entre le plein et le vide, entre l'espace construit et l'espace libre.

Augmenté par la radicalité moderne qui envisageait son œuvre comme une nouvelle couche délibérément anthropique superposée à une nature volontairement fantasmée, le vide composé pouvait paradoxalement subsister comme environnement prétendument vierge. Les dessins de Le Corbusier pour la Ville radieuse dépeignent le vide comme un espace naturaliste. Il est représenté, soit comme un des paramètres d'un environnement immuable (l'air, le ciel, le soleil, le sol, le végétal) mis à contribution des qualités domestiques intérieures, soit comme un parc aux essences multiples. Il forme ainsi la première strate d'une ville pensée en coupe, et le contexte depuis lequel on peut lire cette nouvelle urbanité dont les formes géométriques se dissimulent derrière la végétation dense.

1 Maurice Rotival, Les Grands Ensembles, *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°6, juin 1935
2 Jean Taricat, *La Place des Vosges est un grand ensemble*, 2016
3 Pierre Lavedan, *Histoire de l'urbanisme, Renaissance et Temps modernes*, 1941

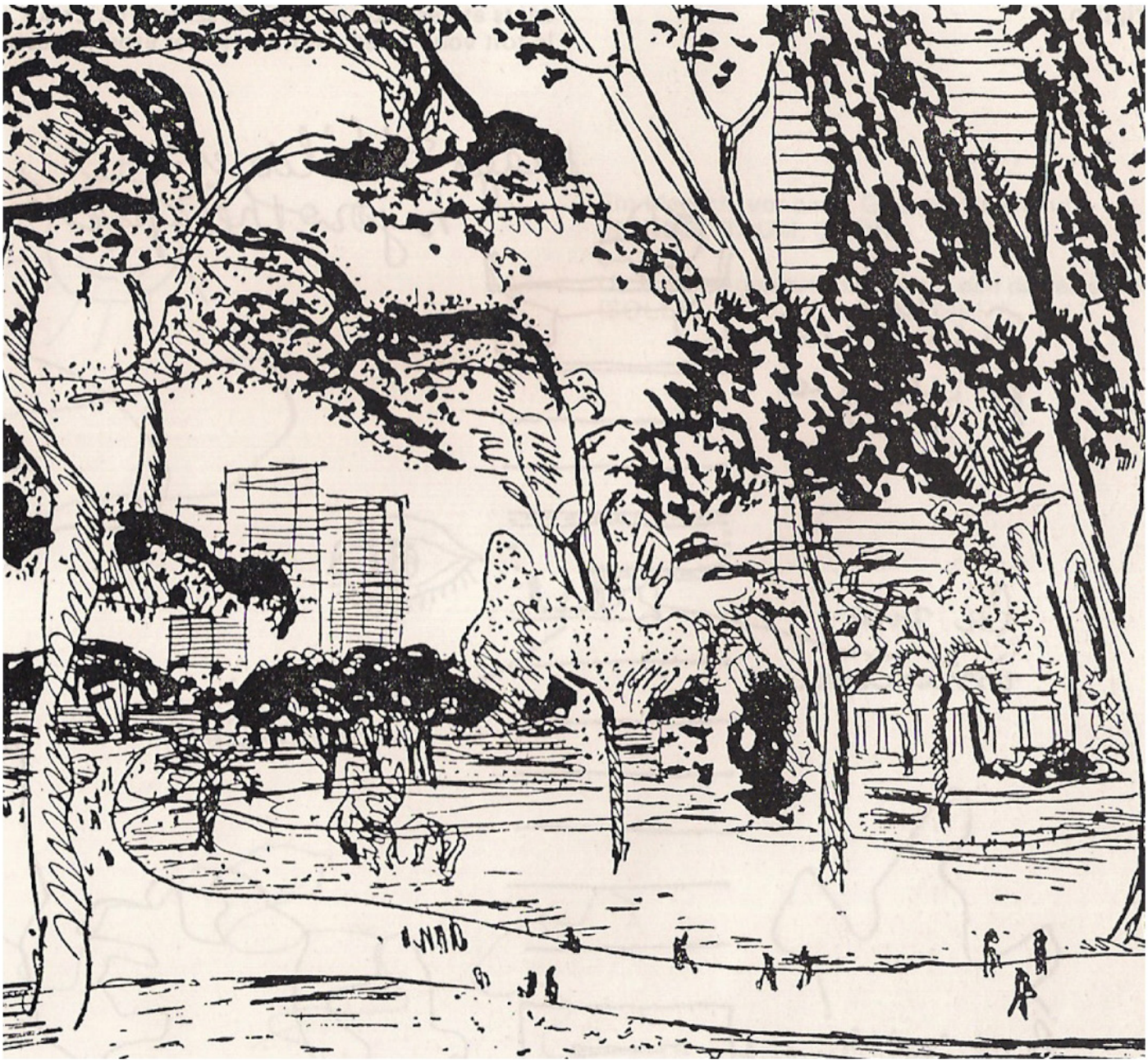

Le Corbusier, La ville radieuse, 1935 Dessin retravaillé à partir d'une esquisse réalisée en 1929 par Le Corbusier à Buenos Aires.

Le déploiement massif de la mobilité individuelle dans la période d'après-guerre a rapidement altéré cette vision fantasmagorique et l'héritage conjoint des Zeilenbau et des grands ensembles classiques, pour dévouer l'espace libre des compositions de barres, de redents, de tours et de grecques, à la voiture.

Le parc est souvent devenu parking et le lien osmotique entre bâti et paysage de ces quartiers héritiers de la pensée des cités-jardins s'est affaibli. Pour autant, les espaces ouverts de ces quartiers conservent toujours les promesses des grands ensembles pionniers et constituent aujourd'hui des espaces à recharger en potentialités dans la réalité du changement climatique. Banaliser ces espaces ouverts ou les construire pour compenser les démolitions, c'est aller à l'encontre de l'histoire mais aussi restreindre des devenirs souhaitables à moyen terme.

Espaces ouverts contre espaces verts : dessiner le vivre ensemble de demain

Dans les nombreuses opérations de transformation des grands ensembles, la résidentialisation vise à clarifier les usages et les domanialités, faciliter les opérations d'entretien, améliorer le sentiment de sécurité et revendique une banalisation des unités d'habitation vers des modèles de résidence plus intime. Dans ces opérations, l'espace ouvert est découpé, morcelé et clôturé autour de figures restreintes d'espaces publics, souvent assignées à des fonctions spécifiques (square, jardin, coulée verte, refuge, etc.), déclinaisons d'un « espace vert » retrouvé souvent sous des formes similaires. Si l'exercice est mené habilement par de nombreux concepteurs, ce modèle et la banalisation de ces territoires interrogent au regard des enjeux d'adaptation et de résilience. Le paysage des grands ensembles est une chance. Historiquement, la manipulation de ces espaces dans un exercice économique contraint a permis l'émergence de projets pionniers fédérateurs et singuliers, modèles d'une école du paysage française. Par ses dimensions, ses porosités et sa malléabilité, il offre également un levier majeur pour construire un vivre ensemble renouvelé et affronter un climat déréglé.

FAIRE LIEU

Entre 1930 et 1950, la crise économique, la guerre puis la pénurie de logements conduisent à rationaliser l'habitat collectif en déployant des cités ouvrières et des ensembles expérimentaux comme la Cité de la Muette à Drancy, héritière des cités-jardins. Influencés par Le Corbusier et les CIAM, les projets cherchent à retrouver air, lumière et végétal comme source de confort, de santé et de sociabilité. Après 1950, la reconstruction et l'exode rural initient une production massive de logements à partir de processus industrialisés de construction. Dans ces opérations, peu de considération pour la géographie fine du territoire. Les paysagistes arrivent souvent tard dans le processus, limités à un rôle de « verdissement » de projets déjà figés.

À la fin des années 50 et durant les années 60, les premières critiques sur la réalisation de ces quartiers coïncident avec l'arrivée de nouveaux professionnels, issus notamment des formations de la Section du Paysage et de l'Art des Jardins à Versailles. Les paysagistes s'emparent de ces territoires où « les bâtiments font site » et déploient des stratégies innovantes et inattendues.

Aux Châtillons, à Reims, malgré l'intervention tardive du paysagiste dans le projet, Jacques Simon utilise les déblais des bâtiments pour déployer un paysage autonome, qui doit pouvoir balancer l'architecture. Il déploie dans les intérieurs d'îlots des collines ludiques connectées par de grandes voies arborées. Le nivellement assure les transitions entre l'intime et le public, le calme et l'actif. Les terrassements permettent également la création d'une grande chambre verte libre d'usages dans le parc Saint-John Perse adjacent, grande pièce ouverte au ciel. Le végétal se déploie sur ce nouveau sol, se plisse et s'ouvre vers une chapelle voisine pour tisser des liens avec le territoire[4].

À la Villeneuve à Grenoble, Michel Corajoud et l'équipe de paysagistes et d'urbanistes de l'AUA installent une nouvelle géographie de référence dans un paysage de plaine. Ils conçoivent une superposition d'échelles au sein d'un vaste système de buttes et de lignes d'arbres, là encore à partir des déblais disponibles sur site. Le projet assemble en une seule figure les bâtiments, les équipements et le parc dans une vision commune. Les espaces ouverts sont pensés comme un vaste équipement, à la fois ludique, calme, confortable et actif pour tous les publics. Une figure hybride et riche entre parc, espace public, espace résidentiel et milieux naturels[5].

À Marseille, pour le projet expérimental de l'Unité de voisinage de la Maurelette, Jacques Sgard et Bernard Lassus, à contre-courant des pratiques habituelles, accordent une importance fondamentale aux singularités locales du paysage. Ils parcourent le territoire et la campagne environnante pour dessiner mails et passages reliant des placettes minérales, elles-mêmes connectées à des éléments existants sur site : une allée de platanes et une bastide. Le confort climatique est recherché par une sélection de feuillus à larges feuilles et l'orientation des bâtiments pour éviter le mistral et les excès de soleil à l'ouest. Bernard Lassus travaille finement des pâtes de verre colorées. Malgré son succès, l'opération et ses méthodes ne seront pas renouvelées.

4 Bernadette Blanchon-Caillot, Pratiques et compétences paysagistes dans les grands ensembles d'habitation, 1945-1975, in *Strates*, Paysage urbain : genèse, représentations, enjeux contemporains, 13/2007, p16

5 *Ibid*, p.18

Ces trois projets revendiquent un paysage autonome, pensé en contrepoint de l'architecture. Le sol y est travaillé non comme un simple support enherbé, mais comme une matière vivante qu'il s'agit de sculpter, d'amender, d'enrichir, pour rendre possible la croissance de nouvelles strates arborées. Les collines et les clairières créent de nouvelles centralités, revendiquant un rapport au ciel comme ancrage géographique. Ces paysages puissants sont attentifs aux ressources et aux contraintes, réalisés de manière opportuniste à moindre coût, faisant écho aux préoccupations actuelles en matière d'écologie et de sobriété.

Ces projets revendiquent également une générosité du paysage, conçu comme un cadre indéfini, ouvert à des usages multiples et imprévus. L'espace public s'affirme dans une écriture minimale mais structurante, capable de laisser place à la liberté et à l'appropriation, notamment des jeunes publics. Cette indéfinition des usages constitue une qualité majeure de ces aménagements et offre aujourd'hui une forte malléabilité de l'espace pour affronter un climat déréglé.

Ils apparaissent ainsi comme des héritages essentiels de la pensée du paysage français contemporain. Leur ambition, toujours d'actualité, consiste à offrir un projet fédérateur, autonome et singulier, capable de transformer les contraintes — entretien, sols pauvres, ressources limitées, besoin de visibilité — en opportunités pour créer des lieux partagés. Ces projets éclairent les démarches contemporaines de résidentialisation des grands ensembles, où la réinterprétation du programme et la compréhension du vivant doivent guider le projet.

À partir de la fin des années 1960, le contexte change : la fin de la pénurie de logements et la circulaire Guichard de 1973 mettent fin au cycle des grands ensembles. Ce retournement nourrit un rejet critique de ces formes urbaines. Les concepteurs revendiquent désormais un retour au site comme point de départ du projet et la recherche d'échelles intermédiaires.

C'est dans cette perspective qu'Alexandre Chemetoff, à la ZAC des Hautes Bruyères par exemple, déploie une pensée territoriale élargie, du territoire au logement. Ses projets témoignent d'une volonté d'articuler deux échelles souvent dissociées : celle du grand paysage, qui structure et relie, et celle de l'intime, de la proximité. Il déploie dans une riche grammaire de nombreux dispositifs pour faire seuils, créer des hiérarchies, protéger, conduire, sans utilisation de clôtures et de portails. À l'intersection de ces deux niveaux se dessine la possibilité de faire des grands ensembles des lieux singuliers, où la recherche d'échelle intermédiaire peut se décliner sans figer l'espace ni segmenter.

Préserver cette indéfinition, accepter une certaine souplesse dans les usages, apparaît dès lors comme une condition nécessaire pour « faire lieu ». Il ne s'agit pas de compartimenter ou de cloisonner, mais de penser l'espace dans son unité, en misant sur la visibilité, les connexions et les continuités d'usages. Reconnaître la valeur de l'héritage, comprendre les strates accumulées dans ces territoires, c'est se donner la possibilité de transformer sans effacer, en produisant des espaces partagés capables d'absorber les contraintes et les enjeux contemporains.

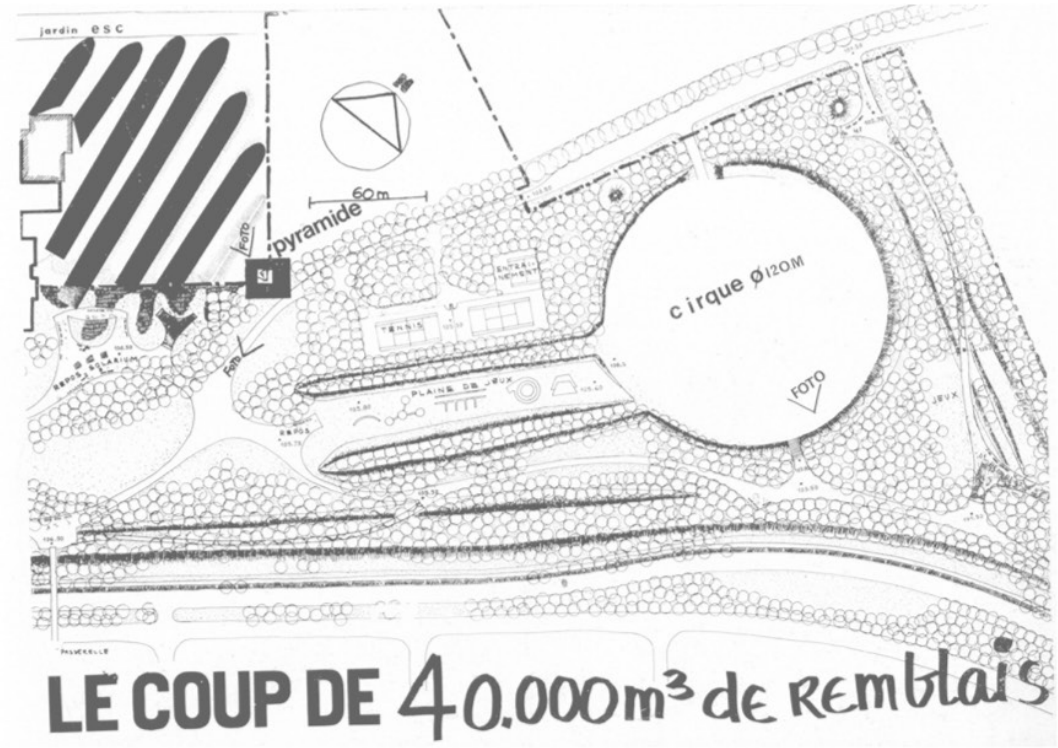

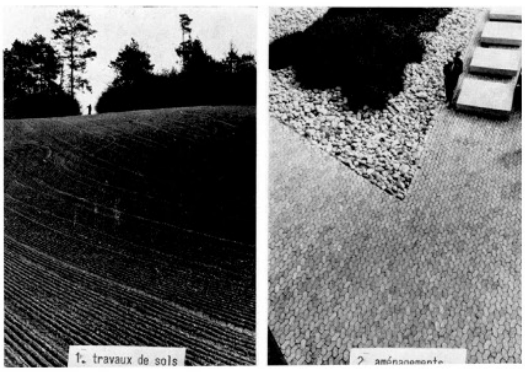

Jacques Simon, ZUP Croix rouge, parc de 5 hectare, Reims, 1967–1973.

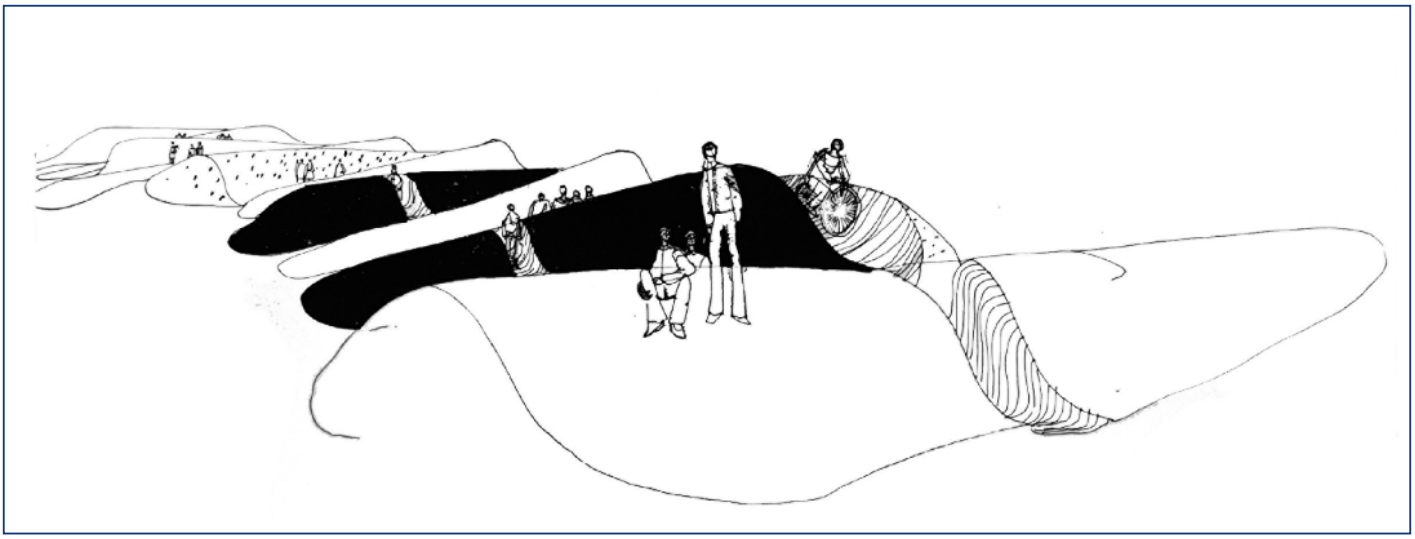

Jacques Simon, Jeux d'Enfants.

Parc de la Villeneuve, Grenoble, 1971, Michel Corajoud, Henri Ciriani, AUA, © G. Dutresne.

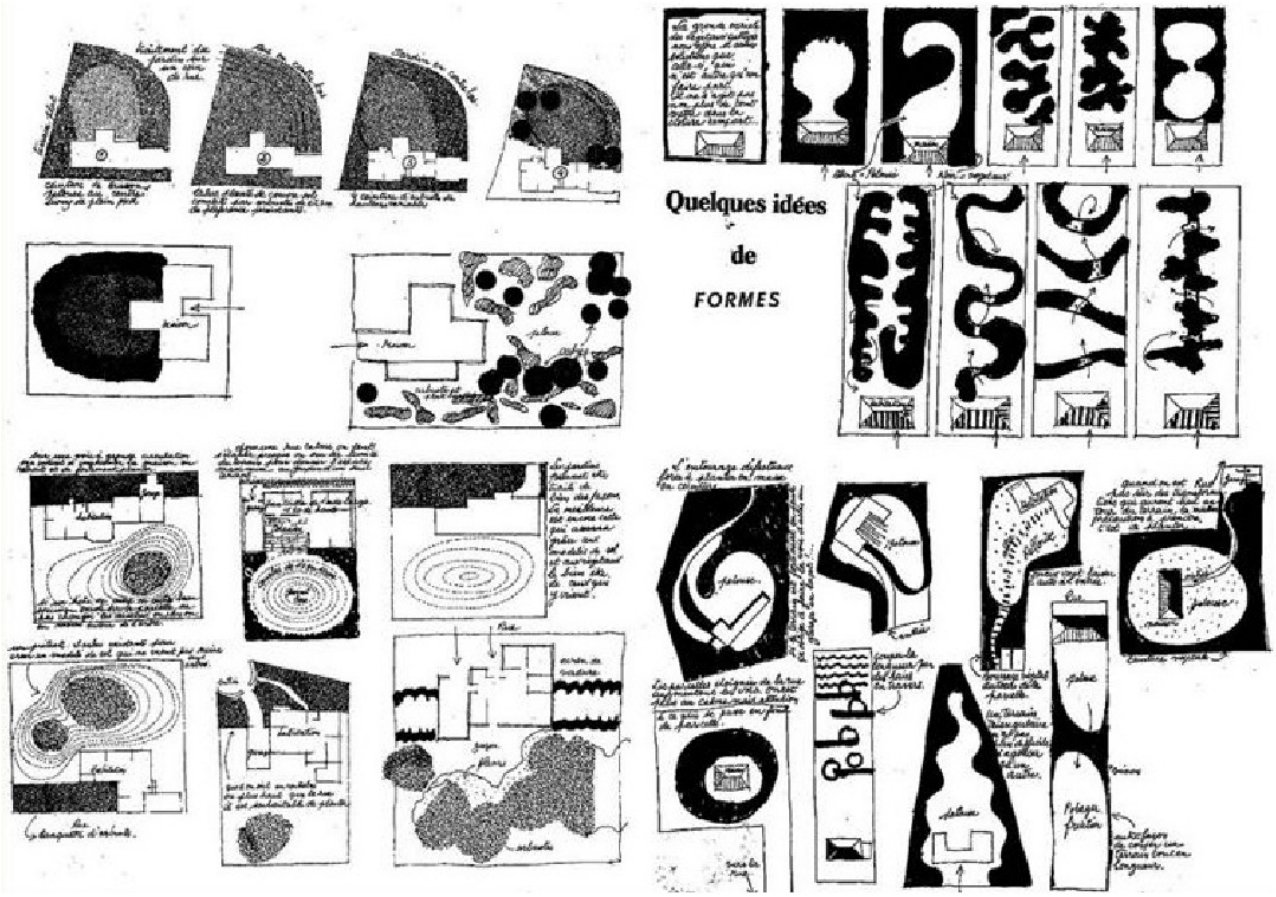

Jacques Simon, Quelques idées de forme, Espaces Verts.

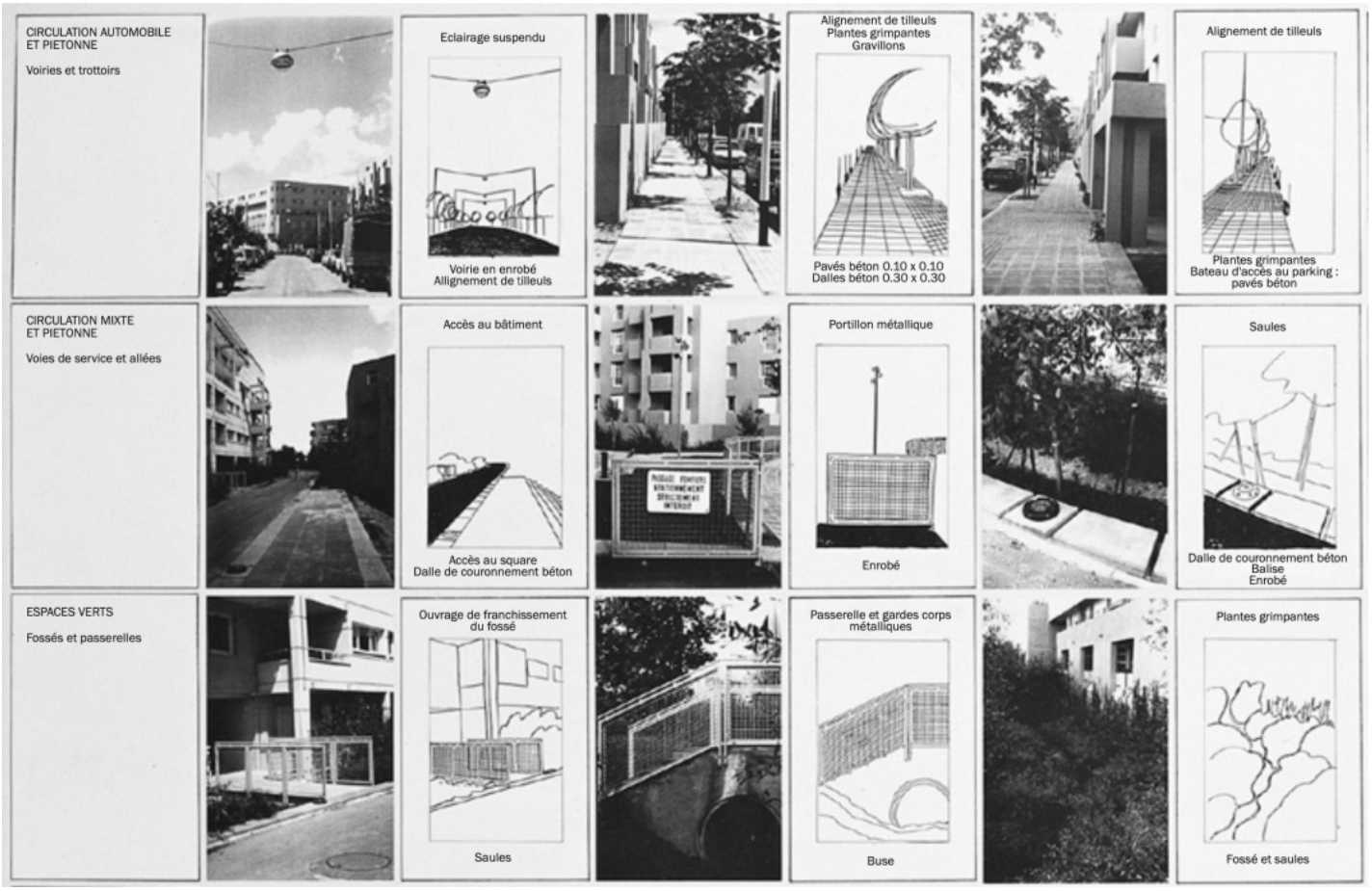

Alexandre Chemetoff, Vocabulaire de la Zac des Hautes Bruyères 1982-1995.

Penser le paysage en mouvement

La prise en compte d'un climat déréglé impose un bouleversement fondamental de nos représentations du paysage et une compréhension renouvelée des dynamiques naturelles.

Face à la raréfaction de la ressource en eau ou l'augmentation des épisodes climatiques violents, le bassin versant devient la porte d'entrée de tous les projets d'aménagements, quelle que soit son échelle. Chaque affluent, sillon, ru enterré, fossé, canalisation est à repenser pour pouvoir affronter le surplus ou la rareté.

Face aux îlots de chaleur et aux canicules, il faut réapprendre à relire les courants aériens qui traversent nos villes, l'influence des forêts et des zones humides sur les précipitations, le microclimat de chaque cour, de chaque côté d'une avenue. Il faut réapprendre à lire les brises thermiques entre la mer et les terres, inventer de nouveaux liens entre intérieur et extérieur.

Face à la rareté des sols, il faut réussir à plonger dans ces épaisseurs, comprendre les ballets des minéraux entre la surface et les profondeurs, suivre les mycorhizes sur les racines, réapprendre à fertiliser les terres, retrouver le temps long du végétal.

Ombre, humidité, brise passagère, rus et ruisseaux, chimie des sols, la totalité de ce que nous considérions fragile, secondaire ou accessoire aux métiers de l'aménagement est désormais la porte d'entrée de tous les projets, à toutes les échelles. Il s'agit de percevoir nos paysages comme des systèmes en mouvement, en constante évolution et instabilité, inscrits dans une dynamique infinie d'échanges thermiques, physiques et chimiques.

Pour déployer ces systèmes, concevoir un paysage en mouvement vecteur de confort et de résilience, les grands ensembles offrent des atouts considérables. En libérant le sol, ils offrent aujourd'hui des surfaces remarquables aisément manipulables. Assurer les circulations du vivant passe ainsi par la construction d'un sol sans rupture, sans bordures, reliant des surfaces végétalisées continues et des milieux relais multi-strates, une invitation à repenser la définition des espaces en refusant la compartimentation et des usages trop spécifiques. Ils offrent également par leur emprise et la maîtrise foncière la possibilité d'installer de nouvelles armatures arborées et des leviers hydrauliques ambitieux. Ils offrent enfin un patrimoine arboré mature à renouveler, des systèmes racinaires et mycorhiziens complexes. Les surfaces ombragées existantes sont généreuses et peuvent être aisément le support de nouveaux usages saisonniers. Dans ces nouveaux paysages, le vivant peut se déployer librement sans être canalisé. C'est à partir de ces quartiers que s'inventent les refuges estivaux de demain et une cohabitation avec l'ensemble du vivant.

Concevoir un paysage systémique signifie devoir assumer l'indéfinition et le processus. Le plan n'est plus une résolution figée mais un outil de permanente reconfiguration. Il permet d'assembler et de synthétiser l'ensemble des contraintes et des dynamiques à l'œuvre sur un site, toutes ses épaisseurs pour identifier des alliances inattendues, penser le temps long, et initier des processus de co-construction du paysage.

Penser d'autres formes de paysages plus robustes induit également une culture du paysage et du vivant à partager et consolider à tous les échelons de gouvernance. Le projet de renouvellement des grands ensembles implique de nombreux acteurs, collectivités, services, bailleurs, chacun portant une ambition et des considérations distinctes. Si jusqu'à présent la compartimentation des espaces a permis à chacun de préciser son champ d'action, la compréhension d'un environnement en mouvement bouleverse ces périmètres. La prise en compte du fil de l'eau et des systèmes racinaires implique ainsi de penser ensemble les abords et toitures des bâtiments, les arbres existants et les réseaux sous les voiries pour maximiser les sols fertiles et les capacités d'infiltration. La constitution de milieux riches en biodiversité implique un renouvellement des plans de gestion et un suivi régulier à co-construire. Encore trop souvent il est demandé au paysagiste de « végétaliser » ou de « mettre en valeur les espaces extérieurs » sans une culture partagée du fonctionnement du vivant et des besoins associés, en amont et sur le temps long. Trop souvent le paysage est encore une variable d'ajustement à la fois budgétaire et technique. Il peut être un lieu fédérateur, un lieu d'échange et de synthèse où s'articule une ambition partagée, s'il en a les moyens.

Le paysage des grands ensembles peut ainsi porter une double ambition. Il peut par une démarche de projet consolidée déployer des lieux singuliers, vecteurs de sociabilités, ancrés dans leur géographie en évitant une uniformisation des espaces et des pratiques sociales. Il est également un vivier fondamental pour imaginer les infrastructures de demain, une vaste armature bioclimatique où les dynamiques et les mouvements naturels forgent un espace inattendu. Si les enjeux socio-économiques sont évidemment considérables et complexes sur ces territoires, le projet de paysage ne doit pas être un exercice unique de réparation. La transformation de ces quartiers doit pouvoir au contraire porter une ambition paysagère forte au service du vivre ensemble de demain.

Les Perspectives Quartiers de demain

Ylé
Ancrages locaux et pédagogie écologique

Atelier Marion Talagrand
L'approche de la micro-histoire

Obras
Bricolage et maintenance : retrouver le droit commun à la ville

Studio Gang
La Chaufferie, une infrastructure de soin

Lab705
Concertation et participation

Perrault + MBL architectes
Connecter les sols + Dédensifier de l'intérieur

La Soda + E. Bonduelle
De la machine à l'outil : pour une architecture conviviale

Devaux & Devaux
De la nécessité de l'équipement culturel dans la transformation des QPV : penser la relation dedans-dehors

Devaux & Devaux + Freaks + I. Chervet
De la réparation à l'habitabilité : méthode d'intervention sur le patrimoine bâti et paysagers des QPV

Osty et associés
De l'accompagnement des usages dans l'espace public

L'Anton & Associés
Dessiner le temps

L'Anton & Associés
Du « sauvage protégé » à la ville-écosystème programmée

Ylé
Du trottoir à la cour d'école : la ville à hauteur d'enfant

Alep paysagistes
Eau et trame bleue

---

l'AUC
Espaces ouverts contre espaces verts

Atelier Marion Talagrand
Les espaces publics à intensité variable

Agence Traverses + Estudi Martí Franch
L'existant – L'attendu et l'inattendu – L'imprévisible

LIN
L'exosquelette

Sara de Gouy + Vurpas
Fabriquer la ville à hauteur d'enfants

Syvil architectures
Faire coque neuve : construire pour le changement

Studio Gang
France & États-Unis : Regards croisés sur les quartiers prioritaires

Ilex
Gestion commune

Syvil architectures
Grands ensembles et programmation

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
Habiter par les meubles : une lecture de l'espace domestique

Folléa-Gautier
Justice nourricière dans les quartiers populaires

51N4E
Maintenir et prendre soin

XDGA
Manifeste du vide

dadour de pous
Mettre en relation

Cathrin Trebeljahr
Ouvrir graduellement l'école sur le quartier

Ilex
Un parc pour et avec les enfants

Agence Réseau(x) + Vurpas
Le paysage contemporain : Vers un es-parc public généralisé

Cathrin Trebeljahr
Penser la cour de récrée

BASE
Une pièce en plus

La Soda + E. Bonduelle
La place des enfants dans la « pensée collective » et l'espace public dans les QPV

LIN
Le podium productif

Batlleiroig
Politique de l'eau

Batlleiroig
Politique des nouvelles centralités

l'AUC
Pour des quartiers hospitaliers

h2o
La préfiguration

Topotek1
Principes d'intervention minimale

Perrault + MBL architectes
Programmation en vases communicants et agilité des usages

Osty et associés
Les qualités du vide

Folléa-Gautier
Refaire quartier par le vivant

Atelier du Rouget
Régénérer Lodève en ville éponge

Lab705
Rénover avec et auprès des habitants

51N4E
Renverser le regard

Topotek1
La requalification de l'espace

Paola Viganò
La révolution des structures faibles

dadour de pous
S'acclimater

Raum404 + Estran
S'adapter

Paola Viganò
Se rematérialiser : une ville pensée par le corps

grue + XDGA
Le sol comme récit

Atelier du Rouget
La soustraction positive

Obras
Sur les synergies d'usages et la constitution de l'espace public

Estudi Martí Franch
Transformer la ville avec les brigadistes jardiniers : un projet pour les lisières naturbaines

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
La transition de la polychromie

Alep paysagistes
Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

BASE
La ville des enfants

h2o
Vivre avec les saisons

Raum404 + Estran
Zéro déchet

Comité des partenaires du programme

- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Banque des territoires
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- Union sociale pour l'habitat (USH)
- Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Fédération française du paysage (FFP)
- Association des maires de France (AMF)
- Club Ville Aménagement
- Intercommunalités de France
- Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville
- Ville & Banlieue
- France Urbaine
- Réseau national des aménageurs (RNA)
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MICQP)
- Comité d'histoire de la politique de la ville
- Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)
- École du renouvellement urbain (ERU)
- Efficacity
- France Ville et Territoire Durable

Retrouver l'ensemble des Perspectives Quartiers de demain
sur www.quartiers-de-demain.archi.fr

Contact : quartiers-de-demain@developpement-durable.gouv.fr

978-2-488069-25-0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

Tour Séquoia
1 place Carpeaux 92055
La Défense Cedex
Tél. : +33(0)1 40 81 93 27
epau.fr
quartiers-de-demain.archi.fr

Fruit d'un dialogue interministériel, le programme Quartiers de demain est porté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, le ministère de la Culture, le ministère de la Ville et du Logement. Il est conduit par le groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Banque des territoires et le Conseil national de l'ordre des architectes.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

anct agence nationale de la cohésion des territoires

BANQUE des TERRITOIRES

mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques

ORDRE DES ARCHITECTES

CITÉ ARCHITECTURE & PATRIMOINE